



Transfert des opérations liées aux achats regroupés en matière de services d'impression

Québec, le 14 mai 2015 – La Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) désire informer sa clientèle qu'elle poursuit le transfert des dossiers d'achats regroupés en impression avec les dossiers « Imprimés personnalisés » et « Sortie laser DRH ». Ces services sont maintenant disponibles par l'intermédiaire du Service de l'impression et de la numérisation du CSPQ. Pour plus d'information concernant ces services, nous vous demandons de communiquer directement avec le Service de l'impression et de la numérisation :

M. Pierre-Luc Gagnon : 418 646-2719

Adresse courriel : pierre-luc.gagnon@cspq.gouv.qc.ca

Il est à noter que ce transfert n'interrompt en rien l'obligation qu'ont les ministères et organismes à budget voté, d'utiliser les services en impression offerts par le CSPQ.

Plusieurs achats regroupés sont passés successivement sous la responsabilité du Service de la numérisation et de l'impression au cours des dernières années soit l'impression de cartes professionnelles, d'en-tête de lettre, de documents de 48 pages et plus, de formulaires en liasse et en continu, d'enveloppes, de documents en une et deux couleurs.

Pour toute information, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la DGACQ au 418 643-5438 ou sans frais au 1 888 588-5438, ou par courriel à ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca.

Source : Paolo Houle, directeur général
Direction générale des acquisitions